

## Questions orales

[Français]

## L'ÉNERGIE

LE PROJET DE REGAZIFICATION—ON DEMANDE QUELLE EST LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Tout le monde reconnaît l'intérêt que manifestent tant la Nouvelle-Écosse que le Québec vis-à-vis de ce fameux projet de regazification. Vendredi dernier, le ministre de l'Expansion économique régionale, conférencier devant la Chambre de commerce à Québec, déclarait aux journalistes que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources lui avait fait part du fait que l'aménagement de ce fameux projet à Canso était de la pure bêtise de A à Z, ce qui a évidemment encouragé fortement les Québécois à obtenir ce fameux projet. Est-ce que le ministre est en mesure aujourd'hui de dire à la Chambre qu'il a bel et bien étudié ce projet et s'il considère ce projet comme de la pure bêtise, comme l'a laissé entendre son collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale, à Québec vendredi dernier?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je pense non seulement que l'honorable député ne cite pas d'une façon appropriée le ministre de l'Expansion économique régionale, mais qu'il ne cite même pas d'une façon appropriée l'article de journal auquel il réfère.

**M. La Salle:** Je dois répéter, madame le Président, que le ministre de l'Expansion économique régionale a dit aux journalistes de Québec que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources considérerait ce projet à Canso, en parlant de Canso, comme de la pure bêtise de A à Z. J'aimerais demander au ministre s'il est en mesure aujourd'hui d'affirmer que les propos du ministre de l'Expansion économique régionale étaient exacts, contrairement à ce que le ministre nous a dit depuis un certain temps à la Chambre, savoir que le projet était toujours à l'étude. Il est important, je pense, pour l'ensemble de la population de saisir la portée de la déclaration du ministre de l'Expansion économique régionale.

**M. Lalonde:** Madame le Président, il semblerait élémentaire qu'une telle question soit adressée au ministre de l'Expansion économique régionale lui-même, pour savoir ce qu'il a dit ou ce qu'il n'a pas dit. Ce que j'affirme, c'est que l'honorable député ne cite même pas d'une façon appropriée l'article de journal auquel il est censé se référer.

\* \* \*

● (1200)

[Traduction]

## LES SOINS DE SANTÉ

LA FACULTÉ D'ART DENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO—LA PERTE DE L'ACCREDITATION PERMANENTE

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. La faculté d'art dentaire de l'Université de Toronto, la plus importante au Canada, vient de perdre son accréditation permanente et s'est vue accorder une accréditation provisoire. Étant donné que cela trahit la faiblesse du programme d'enseignement et aura de sérieuses conséquences sur la qualité des soins dentaires offerts aux Canadiens,

madame le ministre est-elle au courant de ce problème et que fait-elle pour le résoudre?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je suis au courant du problème, mais de façon plutôt générale. Il ne s'agit pas là d'un domaine de compétence fédérale. Si le député y tient, je peux me renseigner davantage et le tenir au courant.

**M. Halliday:** Madame le Président, j'imagine que madame le ministre a à cœur la qualité générale des soins médicaux prodigués aux Canadiens. Dans cette optique et étant donné qu'elle favorise la médecine préventive, est-il vrai que le personnel de la direction générale des services de santé de son ministère ne compte aucun dentiste? Dans l'affirmative, a-t-elle l'intention de combler cette grave lacune?

**Mme Bégin:** Madame le Président, un jour comme aujourd'hui je voudrais bien être ministre de la Santé dans un gouvernement provincial. Mais je suis le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social. A ce titre, je tâche de m'assurer que les Canadiens ont accès aux meilleurs soins médicaux et jouissent du meilleur régime d'assurance-maladie. Par contre, les services fournis au public ne relèvent pas de mon ministère, mais uniquement des gouvernements provinciaux.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES RUMEURS CONCERNANT LA RÉDUCTION DES SOMMES CONSACRÉES AU RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question vise à compléter celle qu'a posée, tout à l'heure, le député de Rosedale. Elle s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Des rumeurs circulent—et le gouvernement semble se complaire dans les racontars et les on-dit les plus divers—que la prochaine attaque que madame le ministre va lancer contre les pauvres sera pour effectuer des coupes sombres dans le Régime d'assistance publique du Canada. On laisse non seulement entendre qu'elle a l'intention de diminuer les sommes d'argent versées aux provinces en vertu de ce programme, mais qu'elle les réduirait de manière substantielle. Étant donné qu'elle est déjà parvenue à décourager les personnes âgées ainsi que les travailleurs démunis et qu'on laisse maintenant entendre qu'elle va s'en prendre aux assistés sociaux, pour rétablir les choses, elle peut prendre la parole ce que je lui demande de faire, afin de mettre un terme à ces rumeurs voulant qu'elle va s'en prendre aux assistés sociaux et aux bénéficiaires du Régime d'assistance sociale du Canada.

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Madame le Président, les propos du député sont du style des bandes dessinées, et je suppose qu'il faut que j'intervienne, bien que je ne pense pas correspondre au portrait qu'elle vient de brosser de moi.

Ainsi que l'indique le budget, l'objectif du gouvernement, mon objectif, celui de mes collaborateurs, celui du comité permanent dont, soit dit en passant, le député ne fait pas partie alors qu'elle le pourrait fort bien puisqu'il n'y a pas suffisamment de gens dans notre pays qui militent contre la pauvreté—c'est d'assurer que le Régime d'assistance publique du Canada auquel le gouvernement fédéral consacre des milliards de